



Proc  s-verbal de la s  ance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalit   de Val-des-Bois, tenue le 14 mai 2024   17 h 22, sise au 595, route 309   Val-des-Bois et tenue sous la pr  sidence du maire monsieur Roland Montpetit.

 TAIENT pr  sents : Madame la conseill  re Jessica Maheu ainsi que messieurs les conseillers Ren   Houle, Adolf Hilgendorff, Claude Dupont, Jean Laniel et Cl  ment Larocque.

 TAIT pr  sente   titre de greffier   d'assembler : Madame Anik Morin, directrice g  n  rale et greffier  -tr  sori  re.

### **OUVERTURE DE LA S  ANCE**

Ayant quorum la s  ance d  bute   19 h 22 sous la pr  sidence du maire suppl  ant, monsieur Jean Laniel.

Le maire, monsieur Roland Montpetit, soumet l'ordre du jour,   savoir :

1. Ouverture de la s  ance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Renonciation   l'avis de convocation;
4. Construction d'une dalle pour terrain multisport;
5. P  riode de questions (relatives au point 4 seulement);
6. Fermeture de la s  ance.

**S2024-05-087**

#### **POUR ACCEPTER L'ORDRE DU JOUR**

#### **S  ANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – 14 MAI 2024**

IL EST PROPOS   PAR monsieur le conseiller Ren   Houle

ET R  SOLU QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que pr  sent  .

Adopt  e   l'unanimit  .

**S2024-05-088**

#### **RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

IL EST PROPOS   PAR monsieur le conseiller Jean Laniel

ET R  SOLU de renoncer   l'avis de convocation pour la pr  sente s  ance extraordinaire puisque l'ensemble des membres sont pr  sents.

Adopt  e   l'unanimit  .

**S2024-05-089**

#### **CONSTRUCTION D'UNE DALLE POUR TERRAIN MULTISPORT**

ATTENDU QUE la municipalit   de Val-des-Bois a  t   s  lectionn  e pour recevoir un terrain multisport offert par l'Impact de Montr  al;

ATTENDU QUE la Municipalit   doit fournir la dalle pour recevoir ledit terrain;

ATTENDU QU'il y a lieu de discuter de l'implication de la Municipalit   avec la Fondation Impact de Montr  al;

ATTENDU QUE les capacités financières de la Municipalité s'élèvent à un investissement maximal de 50 000 \$ pour l'installation de ladite dalle;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Jessica Maheu

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à négocier à la hauteur maximale de 50 000 \$ l'installation d'une dalle pouvant accueillir ledit terrain multisport généreusement offre par a Fondation Impact de Montréal;

ET RÉSOLU QUE ledit contrat devra être octroyé suite à un appel d'offres sur invitation;

ET QUE les dépenses nettes relatives au projet soient affectées au surplus accumulé non affecté des années antérieures.

Monsieur le conseiller, Claude Dupont, demande le vote :

Vote pour : 5

Vote contre : 1

Monsieur le conseiller Claude Dupont vote contre mentionnant que selon lui, le nouveau prix est 4 fois plus dispendieux que le prix original déposé.

Adoptée à la majorité.

#### **CERTIFICAT DE CRÉDIT**

La greffière trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les dépenses projetées au présent procès-verbal.

Anik Morin, greffière trésorière

**S2024-05-090**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE (17 h 28)**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Clément Larocque

ET RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée.

Adoptée à l'unanimité.

.....  
**Roland Montpetit, maire t**

.....  
**Anik Morin, greffière-trésorière**

Je, Jean Laniel, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.